



Coulongé (Sarthe)
Église Saint-Lubin
1. Façade nord
2. Façade sud
3. Charpente sur la nef

COULONGÉ

Sarthe, canton Mayet, arrondissement La Flèche, 530 habitants
I.S.M.H. 1926 (sauf abside et peintures murales cl. M.H.)

ÉGLISE Saint-Lubin. La terre de Coulongé est citée dès le VI^e s. comme appartenant à la cathédrale du Mans. Le 4 septembre 580, saint Domnole légua à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans "la terre de Canon, avec les champs, prairies, forêts, pâturages, eaux et cours d'eau" dont, au IX^e s., saint Aldric fit cent cinquante tenures. On trouve indifféremment les formes *Channon*, *Chenon* ou *Canon*, nom d'un des ruisseaux qui arrosent la commune. La première mention de Coulongé (*Colongiacus*) apparaît au XI^e s., sous la forme *villa Colongiacus*, puis *ecclesia Colongiacus* figure en 1045, dans le cartulaire de Saint-Vincent. L'église se compose de cinq travées, précédées d'une travée de porche, d'un chœur et d'une abside hémicirculaire. Une chapelle au sud ouvre sur la travée orientale de la nef.

La travée occidentale a sans doute été construite ou reconstruite au XI^e siècle. Dans la façade a été réutilisé tout ou partie du portail ancien dans un léger avant-corps entouré de deux contreforts. Les claveaux de l'arc en plein cintre sont ornés d'étranges figures grotesques en faible relief ; l'arc est surmonté de deux boudins séparés par un rang de motifs géométriques, le cordon extérieur, décoré de rinceaux, retombe sur une imposte. La modénature des pénétrés est effacée. Au-dessus de la porte a été ouverte une fenêtre surmontée d'un larmier avec retour. La façade nord conserve bien l'élévation romane, avec d'étroites fenêtres en plein cintre, placées dans la partie haute du mur, surmontées d'un larmier qui court sur toute la longueur, excepté à l'emplacement des contreforts. Sous la retombée du toit, la corniche s'appuie sur un rang de corbeaux sculptés, inégalement restaurés. La façade

